

MAIRIE DE ST PIERRE LE VIEUX
COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 20 Mai 2014

Etaient présents : Mmes Christine BOUTET, Delphine METEAU, Christelle PEPIN, Alexandra RAVARD, Christiane ROLLAND, MM Claude AUDOUIT, Sébastien GABORIAU, Nicolas LELAURE, Alain MESSÉ, David MOINARD, Guillaume PAIRAUD, André THÉBAULT, David VALADE et Christian HENRIET (Pouvoir de Mr Pierre HENRIET), Maire.

Excusé : Mr Pierre HENRIET

Secrétaire : Sébastien GABORIAU

Votants : 15

Jury d'assises 2015

Mme JOACHIM Isabelle a été désignée par tirage au sort dans la liste électorale comme jury d'assises 2015.

Maison des communes : Santé et sécurité du travail – Mission d'inspection

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité de confier au Centre de Gestion la réalisation de la mission d'inspection en hygiène et sécurité du travail et autorise Mr Le Maire à signer la convention à intervenir entre la Commune et le CDG et tous documents relatifs à la prestation d'inspection assurée par le Centre de Gestion.

Conseil Général : Musique et danse

Mr Le Maire explique que cette action proposée par le Conseil Général de La Vendée a pour but de soutenir les communes dans leur organisation des interventions musicales et chorégraphiques dans les écoles primaires. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte de participer à cette opération et sollicite le concours financier du Conseil Général estimé à 80 % (12 voix pour et 3 abstentions).

Flash infos

Mr le Maire présente la maquette du flash infos. Quelques corrections vont y être apportées. La distribution dans les boîtes aux lettres sera effective prochainement.

Poteaux incendie

Suite au passage du Feeder il serait judicieux de poser 2 bouches incendie (Le Chail et Les Minées). Le Conseil après en avoir délibéré accepte à l'unanimité la pose de ces 2 bouches.

Emploi saisonnier

Le Conseil accepte à l'unanimité de recruter un emploi saisonnier (adjoint technique) à temps plein de 3 mois soit de juin à août. La commission gestion du personnel sera chargée de ce recrutement en fonction des demandeurs d'emploi sur la commune.

Feu d'artifice du 13 juillet

Le conseil Municipal accepte avec 14 voix pour et 1 abstention que le tir du feu d'artifice soit complété par une gerbe bleu blanc rouge en hommage à nos soldats tués et blessés pour la France (coût supplémentaire de 150 € TTC).

Commissions CCVSA : complément

La CCVSA transmet un récapitulatif de ses commissions et sollicite les communes adhérentes à compléter ces dernières. Les commissions sont consultables en mairie.

Programme voirie 2014 : Choix maîtrise d'oeuvre

Mr THÉBAULT, adjoint, signale que suite à la suppression de l'ATESAT des services de la DDTM, il est nécessaire de faire appel à un cabinet extérieur afin de réaliser le dossier de voirie 2014 pour lancer la consultation auprès des entreprises. Il a été demandé un devis auprès du Cabinet géomètre expert MILLET de Fontenay Le Comte ainsi que la SPL située à La Roche Sur Yon. Les devis sont présentés à l'Assemblée. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le devis du Cabinet MILLET pour un montant de 2 700 € et autorise Mr Le Maire à signer tous les documents liés à cette opération.

Délégué Maison des Communes

Reporté

Questions et informations diverses

Mr Le Maire informe que

- Une journée jeunes sapeurs pompiers est organisée à Benet le 28/06
- Une rencontre a été programmée avec le Parc et l'architecte concernant le sentier pédestre afin de faire le point sur le dossier
- Des devis de vidéosurveillance suite au vandalisme de l'école vont être réalisés.

Le conseil décide

- à l'unanimité de créer un stationnement minute pour le commerce de la boulangerie.
- de poser de nouveaux sols (classe Mme AUBRY et dortoir) par Mr Rodolphe CHABIRAND pour un coût total de 5 400 € 36 TTC (14 voix pour – 1 abstention)

Mr THÉBAULT informe qu'un administré de la rue de la Bonde a un problème de voirie devant son domicile, il propose la réalisation de caniveau bordure. La commission va étudier la demande.

- Prochain conseil le jeudi 19 juin à 19 h 00
- Dates à retenir : 21 juin - fête de la musique

13 juillet - feu d'artifice

14 juillet – apéritif offert par la commune, pique nique, course cycliste

Vu par nous, Maire de la Commune de ST PIERRE LE VIEUX pour être affiché le 23 mai 2014 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du 5 août 1884.

A St Pierre Le Vieux, le 21 mai 2014

Le Maire,
C. HENRIET

